



Déclaration liminaire CTL du 02 décembre 2021

Monsieur le président,

Pour tenter d'éteindre la colère de la population face à la hausse massive des prix, le gouvernement a annoncé une prime de 100 euros pour la fin d'année. Un coup de pouce bienvenu pour les 38 millions de Français qui vont en bénéficier mais une réponse pitoyable face à la montée des prix et au blocage des salaires.

C'est bien cela le problème tout augmente sauf les salaires !

La prime proposée par le gouvernement qui représente 8,30 euros par mois n'est pas à la hauteur de la situation. Les seules mesures efficaces sont l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et des minimas sociaux.

Mais avec de petits gestes par-ci par-là, le gouvernement prépare sa campagne présidentielle sans le dire. La prime accordée en fin d'année à la DGFIP s'inscrit également dans cette démarche avec, et il a fallu voir le nombre d'articles dans Ulysse, une volonté de communiquer largement sur la perfection du dialogue social à la DGFIP !

Même si c'est toujours ça de pris pour les agents, nous sommes bien loin du compte au regard de la perte de pouvoir d'achat que les agents subissent depuis vingt ans ! Et les agents ne considèrent pas cette prime de fin d'année comme une réelle reconnaissance de leur engagement !

D'autant que pendant ce temps-là, les emplois continuent à être supprimés à la DGFIP : 1506 de plus en 2022 (En Indre-et-Loire 40 emplois créés au CGR Loches pour 29 emplois affichés au TAGERFIP), et les postes vacants ne se comptent plus (-55 au 01 novembre 2021) .

Nous voyons le résultat dans les services avec des effectifs sous dimensionnés associés à des sous-effectifs récurrents sans lien avec la réalité et l'accomplissement de nos missions.

Quelle sera la liste des services encore mis à contribution ? Le SLR avec la perte prévue de la paie des agents des DDFIP suite à la création de pôles nationaux démétropolisés, le cadastre avec le foncier innovant, les SIP dont la mise à jour TH sera bientôt automatisée, la liste doit être bien longue des possibilités que vous vous réservez. La suite au prochain CTL n'en doutons pas !

Alors le ministre de l'économie pourra toujours comme chaque début d'année remercier l'ensemble des agents du travail exceptionnel accompli, son discours ne fera pas illusion et ses engagements non plus.

Concernant l'ordre du jour proprement dit et c'est aussi en lien avec l'emploi, vous abordez la création d'une antenne du CGR de Tours à Loches au 1^{er} janvier 2023.

Tout d'abord, rappelons-nous que s'il y a implantation ici il y a dés-implantation là.

À ce titre nous souhaitons rappeler notre opposition à la restructuration du réseau des CGR de 12, sans compter ceux d'outre-mer et de Polynésie, à 5 aujourd'hui avec 3 antennes. Antennes dont par ailleurs nous doutons de la pérennité à terme, une fois la démétropolisation oubliée (40 emplois, véritable réservoir aux prochaines suppressions)

De plus, il faut bien avoir dans l'idée que les emplois qui arrivent à Loches ne sont pas des créations mais des transferts d'emplois suite aux suppressions des CGR de Bordeaux et Toulouse sans qu'il soit possible de déterminer si le volume initial d'emplois est intégralement transféré !

Et encore sommes-nous certains que les emplois arriveront à hauteur des 40 annoncés ?

L'effort demandé va être considérable pour l'ensemble des agents et particulièrement ceux du CGR de Tours qui vont devoir absorber la charge de travail habituelle et aider à la formation des nouveaux arrivants, car il y a peu de doute que peu de « sachants » des CGR fermés décideront de suivre la mission. Ce qui va contribuer encore et encore à une détérioration supplémentaire des conditions de travail pour toutes et tous. Sans compter sur un regroupement qui amènera de nouvelles formes d'organisations sur lesquelles vous n'apportez guère de précisions.

Un air de déjà-vu...

Et dans le même temps, une enveloppe relative à l'amélioration du cadre de vie va être déclinée dans chaque direction. En Indre et Loire ce sera environ 84 432 euros. Signe quand même que tout ne va pas aussi bien dans le « meilleur des mondes ». S'agit-il de rendre les agents « heureux » ? Il va falloir repenser le cadre du travail, son organisation et stopper les restructurations et les suppressions d'emplois pour qu'un tel projet voit le jour ? Peut-être faudra-t-il aussi prendre en compte une fois pour toutes les revendications des agents ET REDONNER DU SENS AU SERVICE PUBLIC ?

Bref ! Le chantier est vaste et vous pouvez compter sur la CGT finances publiques dans le 37 comme ailleurs pour être au côté des agents dans l'expression de leurs besoins et de leurs revendications.

Les représentants CGT en CTL